



ENTENTE entre :

ci-après désignées les AUTEURS, **xxxxxx**, d'une part, et

la revue Relations industrielles/Industrial Relations, éditée et publiée par le Département des relations industrielles de l'Université Laval, Québec, QC, Canada, ici dûment représentée par **Martine D'Amours** ci-après désignée la REVUE, d'autre part.

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

1. La REVUE s'engage à remplir les fonctions d'usage d'édition en vue de la publication de l'article suivant :
« **TITRE** »
2. LES AUTEURS affirment que l'article ci-dessus mentionné est de leur composition, qu'elles en sont les seules et uniques propriétaires, qu'il n'a pas déjà fait l'objet d'une publication et qu'il n'est pas non plus sujet à une publication ailleurs.
3. En conformité avec ce qui est mentionné ci-dessus, LES AUTEURS cèdent à la REVUE les droits mondiaux exclusifs de cet article en toutes langues, dans sa forme présente ou dans une forme substantiellement similaire. Sans restreindre la portée totale de cette cession, il est entendu que la REVUE peut le publier sous forme imprimée et électronique.
4. LES AUTEURS consentent à transmettre à la REVUE toute demande de permission de reproduire, par quelque procédé que ce soit, cet article au complet ou en partie.
5. La REVUE s'engage, sur demande des AUTEURS, à leur accorder sans frais la permission d'utiliser cet article ou une partie de cet article dans tout travail rédigé ou édité par eux, à condition que la référence appropriée concernant sa première parution soit citée.

Et les parties ont signé

à Québec, QC, Canada

à : _____

le : _____

le : _____

LA REVUE

LES AUTEURS

Martine D'Amours

xxx

xxxx